



HAL
open science

Les conditions d'adoption d'une solution innovante d'équipement : le groupe tracteur

P. Jannot, P.F. Vaquie

► **To cite this version:**

P. Jannot, P.F. Vaquie. Les conditions d'adoption d'une solution innovante d'équipement : le groupe tracteur. Ingénieries eau-agriculture-territoires, 1997, 11, p. 17 - p. 26. <hal-00461029>

HAL Id: hal-00461029

<https://hal.science/hal-00461029v1>

Submitted on 3 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les conditions d'adoption d'une solution innovante d'équipement :

le groupe tracteur

Philippe Jannot et Pierre-François Vaquié

La réforme de la Politique agricole commune (PAC) et les accords du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) obligent les agriculteurs à maîtriser leurs charges de structure et en particulier leurs charges de mécanisation. L'utilisation d'équipement en commun se développe sous des formes diverses (encadré 1). Une solution innovante d'équipement en commun (dénommée ci-après groupe-tracteur) est apparue autour de l'achat et de l'utilisation d'un ou plusieurs tracteurs par un groupe restreint d'agriculteurs (quatre à dix).

Les tracteurs sont les équipements les plus polyvalents dans l'exploitation et bénéficient d'une forte relation affective avec l'agriculteur : le tracteur est le matériel qui marque le plus l'identité sociale de l'agriculteur (Taponier et Desjeux, 1994). Contrairement aux pratiques courantes d'utilisation en commun de machines automotrices ou de machines attelées aux tracteurs (achetées individuellement par les agriculteurs), le groupe-tracteur vise à remplacer un ou plusieurs tracteurs de l'exploitation par un tracteur acheté et utilisé en commun, dans la perspective de réaliser des travaux aussi importants que l'implantation de cultures : c'est l'aspect innovant de cette forme d'utilisation. Dans les autres formes d'équipement, l'utilisation d'un tracteur non possédé par l'agriculteur se limite en général à une tâche ponctuelle comme le décompactage ou le transport des récoltes.

Cette étude, réalisée en collaboration avec la Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole, s'appuie sur des groupes structurés sous forme de CUMA (Coopérative

d'Utilisation de Matériel en Commun). Son objectif est d'améliorer l'efficacité des solutions d'équipement en commun proposées aux agriculteurs, en tenant compte de leurs relations sociales. On constate en effet sur le terrain que les indicateurs économiques et d'organisation du travail sont insuffisants pour favoriser l'émergence de ces solutions nouvelles.

La démarche consiste dans un premier temps à comprendre les pratiques d'équipement en commun entre agriculteurs pour mieux les aider à formuler leur problème et à le résoudre. Dans un deuxième temps, l'analyse conduit à examiner le rôle et les moyens d'action des conseillers en agro-équipements.

Une action avec une double dimension : individuelle et collective

Promouvoir l'émergence de solutions d'équipement en commun nécessite de mieux identifier les raisons qui conduisent les agriculteurs à choisir cette solution et de mieux comprendre le rôle des conseillers en agro-équipements qui sont un élément du système de circulation de l'information (Cairol et Moisan, 1994).

Les raisons qui conduisent les agriculteurs à créer un groupe tracteur, c'est-à-dire à acheter et à utiliser un tracteur en commun peuvent se décliner selon deux dimensions. La dimension individuelle vise à comprendre quelles sont pour l'agriculteur, acteur du système famille-exploitation, les modalités du choix de l'équipement ; la dimension collective vise à comprendre quels sont les mécanismes

Philippe Jannot
Parc de Tourvoie
BP 121
92185 Antony
Cedex
Pierre-François Vaquié
FNCUMA
49 avenue de la Grande Armée
75116 Paris

Encadré 1

Les différentes formules d'équipement

Si la propriété individuelle est la forme la plus courante, l'équipement en commun pour disposer de matériel dans une exploitation agricole se développe et recouvre diverses formules selon le statut juridique de propriété et selon le mode d'utilisation.

1- Les solutions de propriété collective

La copropriété et la CUMA sont basées sur l'achat en commun entre plusieurs exploitants d'un matériel. L'utilisation de ce matériel reste souvent individuelle, parfois elle prend des formes plus organisées.

2 - L'échange de matériel et de travail

L'entraide associée ou non à une *banque de travail* et le *cercle d'échange* organisent l'échange de matériel et de travail (main-d'œuvre) soit en recherchant un certain équilibre dans les échanges soit en donnant lieu à une compensation financière.

3 - La prestation externe

L'entreprise de travaux agricoles ou la société de location de matériel (leasing) permet de disposer soit du matériel avec chauffeur soit du matériel seul (forme peu répandue en France).

Les CUMA (environ 135 000 en France) recouvrent différentes formes d'utilisation du matériel, il y a la mise à disposition du matériel à chaque membre, voire du matériel et de son chauffeur (cas des CUMA avec salarié). Mais parfois, l'utilisation du matériel peut résulter d'une concertation des membres pour l'organisation en commun des chantiers (par exemple labour et implantation), voire l'intervention d'un membre chez un autre membre ou une réflexion en commun sur l'assolement et les conduites techniques des cultures. C'est cette utilisation concertée qui constitue l'aspect innovant des groupes-tracteurs objet de cet article.

conduisant un groupe d'agriculteurs à se regrouper pour adopter une solution d'équipement en commun. Ce dernier point est important car il contribue à mieux prendre en compte l'environnement social de l'exploitation agricole.

Les travaux sur les modalités du choix de l'équipement individuel (Allain et Sebillotte, 1991) se sont attachés à considérer l'exploitation agricole comme un système finalisé par les objectifs de l'agriculteur et de sa famille et confronté à un ensemble de contraintes (Sebillotte, 1979). Le choix de l'agriculteur s'exprime sur une toile de fond assez permanente reflétant ses stratégies ; par ailleurs, l'agriculteur décide d'agir au moment qui lui paraît le mieux approprié.

La compréhension de la dimension de l'action collective (Desjeux, 1984) s'appuie sur les recherches sur les organisations où l'acteur est à l'intérieur d'un système dans lequel il se détermine, mais aussi que, par ses actions, il détermine : ce système est appelé le système social local. Pour Crozier et Friedberg (1977), « *le système est un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien* ».

Deux séries d'hypothèses

Pour identifier et hiérarchiser ce qui conduit des agriculteurs à participer à un groupe-tracteur, deux séries d'hypothèses ont été formulées (Jannot et Cairol, 1994).

La première, d'ordre agro-économique, stipule que l'équipement de traction (et des outils associés) proposé dans la solution groupe-tracteur doit être compatible avec les stratégies agro-économiques de l'agriculteur (choix des productions, des modes de conduite, de la politique d'investissement) : il doit répondre à ses besoins (exigences agronomiques et économiques, contraintes structurelles et organisationnelles). Mais il doit aussi exister des facteurs de déclenchement (Allain et Sebillotte, 1991) traduisant un besoin de traction qui ne peut être résolu individuellement pour des raisons financières ou humaines.

Il n'intègre pas le constat que l'agriculteur fait partie du système social local, dont l'analyse doit permettre de comprendre les faces formelles et informelles de toute relation sociale et les stratégies des acteurs dans ce système. « *L'ensemble des agriculteurs qui travaillent dans des conditions semblables et qui ont des occasions nombreuses et répétées sur des périodes longues de se rencontrer, de se parler, de coopérer à des actions diverses* » (Darré, 1986) constitue le groupe professionnel local dans lequel coexiste deux sous-réseaux : les réseaux de dialogue formés par des agriculteurs échangeant des informations entre eux et les réseaux d'entraide constitués par des agriculteurs travaillant ensemble pour des tâches bien déterminées.

La seconde série d'hypothèses, d'ordre sociologique (Taponier, 1994) stipule que les agriculteurs du groupe-tracteur ont une pratique commune réussie de l'entraide et qu'il doit exister un agriculteur, appelé personne mobilisatrice (Jamous cité par Sfez, 1981) ; ce dernier doit être capable de

féderer un groupe d'agriculteurs autour d'un projet pour lequel il peut apporter de l'information.

Il en résulte la possibilité de construire un modèle décrivant la formation d'un groupe-tracteur et reposant sur une succession de questions qui renseignent et combinent la dimension individuelle liée à l'acteur-agriculteur dans son système exploitation-famille et la dimension collective liée à l'acteur-agriculteur dans son système social local. Le rôle du conseiller en agro-équipements a été examiné par le biais des représentations qu'il exprime sur les interventions qu'il effectue chez des agriculteurs.

Le terme de modèle est utilisé ici dans sa définition de schéma conceptuel, visant à rendre compte d'un processus et des relations existant entre divers éléments. Dans l'état actuel, il ne fait référence ni à des équations mathématiques, ni à un logiciel d'aide à la décision.

Des lieux de recherche variés

La recherche s'est déroulée sur six groupes tracteurs en CUMA choisis dans trois régions (Bourgogne, Pays de Loire et Rhône-Alpes) différentes par rapport au contexte économique (productions pratiquées) et social (importance des CUMA et des pratiques d'entraide). Créés entre 1988 et 1993, ces groupes ont une taille variable de quatre à huit agriculteurs. Le matériel acheté comporte toujours un ou deux tracteurs associés aux matériels d'implantation des cultures ; cet équipement est destiné à une utilisation en commun avec une organisation de chantiers à plusieurs, et faisant appel éventuellement à des échanges de main-d'œuvre.

Les enquêtes réalisées ont pour objet de reconstituer historiquement le processus de constitution du groupe-tracteur, en décrivant la décision individuelle des agriculteurs concernés et le groupe-professionnel local pour repérer les réseaux d'entraide et de dialogue. Elles s'appuient sur l'interview des agriculteurs appartenant ou non au groupe tracteur. L'enquête permet de repérer les choix stratégiques de l'exploitant concernant les productions, leur conduite et les modalités de mise en œuvre en terme de matériel et de main-d'œuvre ; elle analyse aussi les réseaux de travail à partir des pratiques passées et actuelles d'entraide. L'étude de ces groupes-tracteurs constitués a permis de dégager un certain nombre de conditions d'émer-

gence d'un groupe-tracteur, conditions dont l'importance respective est variable selon le groupe.

Le modèle qui en a découlé a ensuite été testé dans deux situations de la région Rhône-Alpes. Les enquêtes réalisées visent à répondre aux différentes questions ; elles concernent une dizaine d'agriculteurs réunis pour réfléchir à l'évolution de leur parc matériel.

Enfin, l'examen des pratiques des conseillers a été conduit dans deux régions ayant des dynamiques différentes : en Pays de Loire où une forte implantation du mouvement CUMA est présente et en région Centre, où il existe une concertation entre tous les prescripteurs d'agro-équipements à travers une opération régionale de développement sur la mécanisation dénommée « Mécamieux ». Les enquêtes réalisées auprès des conseillers en agro-équipement s'attachent à reconstituer leurs pratiques à travers quatre thèmes : leur dernière semaine de travail, leur relation avec les agriculteurs, leur relation avec les autres conseillers et leur perception du métier de conseiller.

Les trois conditions d'émergence d'un groupe-tracteur

L'analyse des six groupes-tracteurs (Jannot et Vaquié, 1994) a montré que les membres d'un groupe tracteur doivent avoir *un effet de situation individuel*, c'est-à-dire un ensemble de circonstances conduisant l'exploitant à exécuter des décisions en accord avec ses objectifs généraux.

Si *un effet de situation individuel, compatible avec l'objet du groupe*, est une condition nécessaire pour adhérer à un groupe-tracteur, il faut aussi qu'il existe *des relations sociales d'entraide et de dialogue* entre les agriculteurs, se traduisant notamment par un apprentissage commun et réussi de l'entraide. Les membres d'un groupe-tracteur appartiennent aux mêmes réseaux d'entraide et de dialogue ; c'est-à-dire qu'ils travaillent ensemble pour des tâches bien déterminées et qu'ils échangent des informations entre eux.

Enfin, l'émergence d'un groupe-tracteur repose sur l'existence *d'une personne mobilisatrice*, capable de fédérer plusieurs agriculteurs autour d'un projet : la personne mobilisatrice joue toujours le rôle de catalyseur, parfois elle apporte aussi l'information sur la solution groupe-tracteur.

Photo FNCSUMA



▲ Photo – Un groupe-tracteur.

Chaque condition est illustrée par un exemple choisi dans un groupe-tracteur différent et le plus démonstratif possible.

■ ***Des effets de situation conduisant à un même projet collectif (exemple du groupe-tracteur de l'Yonne)***

Ce groupe tracteur rassemble quatre agriculteurs « A », « B », « C » et « D » autour d'un tracteur de 155 cv avec 4 roues motrices et une charrue semi-portée avec 6 corps. Ces agriculteurs, âgés de 40 à 47 ans, ont une exigence de revenu qui les conduit à augmenter leur chiffre d'affaires, soit par un accroissement de la surface de l'exploitation « A », « B » et « C », soit par l'introduction d'un élevage hors sol « A » ou par l'accroissement du quota lait (D) ; les performances des cultures comme des animaux étant d'un niveau élevé.

Les systèmes de culture de « A », « B » et « C » sont assez voisins. Ils sont dominés par les cultures d'automne (blé, colza et escourgeon) ; les cultures de printemps (pois et tournesol) représentent moins de 20 % de la surface. Les cultures d'automne sont implantées en semis combiné avec une herse rotative après un labour réalisé quelques semaines auparavant. Par contre, « D » cultive du blé, du maïs-ensilage et des prairies temporaires (quatre ans) en succession. Ses implantations de blé comme de maïs (du labour au semis) doivent être réalisées dans la journée en raison des sols humides à comportement battant. Ces agriculteurs ont donc des périodes complémentaires pour l'implantation des cultures.

Les investissements de « D » ont été orientés vers la production laitière (cheptel, stabulation, salle de traite et désileuse) ; son parc matériel, acheté en général d'occasion, est ancien et de faible performance (deux tracteurs 80 cv 4 rm et un 50 cv 2rm de 1981, charrue 3 socs...). Par contre, « A » et « B » ont un parc matériel complet en propriété, y compris la moissonneuse-batteuse ; ils achètent du matériel neuf et de façon échelonnée (pratiquement tous les ans un matériel est renouvelé), mais leurs parcs de matériel sont aujourd'hui vieillissants (pour « A » un tracteur de 1986 et une charrue 4 socs de 1984). Enfin, si « C » a un parc matériel complet en propriété constitué lors de son installation en 1986 par achat d'occasion, son parc est aujourd'hui mal adapté à un accroissement de surface et le matériel de traction nécessite un renouvellement.

En 1991, ces agriculteurs ont eu besoin de renouveler leur tracteur de forte puissance et d'augmenter le débit des chantiers de labour. Le besoin de « A », « B » et « C » a été déclenché par la reprise de terres ; celui de « D » est latent (il n'y a pas eu de rupture explicite). Par ailleurs, le recours à la solution individuelle semblait exclu compte tenu des capacités financières des exploitations qui ont récemment investi (hors-sol et terres pour « A », terres pour « B », installation de « C », bâtiments d'élevage et drainage pour « D »).

Dans leurs réseaux respectifs d'entraide et de dialogue, certains agriculteurs fréquemment cités dans les *interviews* n'ont pas adhéré. L'un d'entre eux « X » n'avait pas besoin de renouveler son tracteur de forte puissance tandis qu'un autre « Y » avait besoin de le renouveler mais pour l'utiliser essentiellement dans le cadre de l'ensilage, ce qui n'était pas compatible avec l'utilisation envisagée du tracteur par « A », à savoir les implantations d'automne (il y aurait eu une concurrence inacceptable). Ceci démontre que le besoin de traction est nécessaire et doit être compatible avec l'objet du groupe.

■ ***Une personne mobilisatrice capable de fédérer un groupe d'agriculteurs (exemple du groupe-tracteur de la Loire)***

Ce groupe-tracteur rassemble cinq agriculteurs autour de deux tracteurs et du matériel de travail du sol. L'orientation vers la solution groupe-tracteur résulte d'un long processus de maturation et

d'apprentissage, qui s'est développé en partie grâce à l'interaction exploitation-réseau. Les exploitants ont mis en œuvre des stratégies visant à limiter les investissements en matériel : stratégie identifiée à travers l'évolution historique des choix en matériel, peu ou pas d'achat en propriété de matériel, mais recours à l'entreprise et à la CUMA. Ils cherchent aussi à posséder un matériel performant (rapidité des travaux, diminution des risques...) pour répondre à leurs objectifs de revenu et d'organisation du travail. Ils ont développé une activité d'élevage faisant largement appel à l'ensilage avec de fortes charges de travail au printemps et à l'automne.

La personne mobilisatrice, qui fait partie des créateurs du groupe tracteur, est produite par les groupes du réseau professionnel local : l'analyse historique des réseaux de dialogue et d'entraide permet de situer les agriculteurs selon leur position dans le réseau professionnel local et de repérer la personne mobilisatrice. La structure des réseaux existants localement s'organise autour de l'ensilage ; avant l'apparition de l'ensilage, il n'y avait pas ou peu de relations d'entraide entre les exploitants. L'ensilage est apparu en 1975 sous l'impulsion de deux agriculteurs migrants, « E » et « F », et du technicien de la chambre d'Agriculture. L'ensilage est alors réalisé par un entrepreneur (sauf « F » qui a sa propre machine). Trois ruptures se sont successivement produites et ont permis l'émergence de « E » comme personne mobilisatrice du groupe tracteur.

En 1979 (première rupture), comme l'entrepreneur ne donne pas satisfaction à tous les agriculteurs, se crée une CUMA et trois équipes d'ensilage constituées selon la proximité géographique. Le bureau de la CUMA est dominé par une équipe ; « E », qui est membre d'une autre équipe, y participe. En 1993 (deuxième rupture), la CUMA remplace l'ensileuse traînée par une ensileuse automotrice. Le bureau de la CUMA change : il est animé par les futurs fondateurs du groupe-tracteur (« E » et « F »). En 1985, apparaît un problème de traction dans deux exploitations dont celle de « E ». Ce dernier, faisant partie du bureau départemental des CUMA, est informé des possibilités offertes par le groupe-tracteur. Il crée alors un groupe de réflexion de sept agriculteurs rassemblant les membres de deux réseaux qui se recoupent (son équipe d'ensilage et le bureau de la CUMA). En 1987 (troisième

rupture), le projet présenté par ce groupe de réflexion est refusé par le bureau de la CUMA. Le groupe de réflexion crée alors un groupe-tracteur de cinq agriculteurs présidé par « E ».

■ *Des relations d'entraide et de dialogue réussies (exemple du groupe-tracteur du Maine-et-Loire)*

Ce groupe-tracteur s'articule autour de cinq agriculteurs : chaque agriculteur associe un atelier hors-sol (lapin, poule, canard ou porc), soit à la production laitière (« G » et « H »), soit à la production de viande bovine (« I », « J » et « K »). Le matériel acheté comporte deux tracteurs et une charrue.

La personne mobilisatrice « I » a réuni deux de ses réseaux d'entraide : l'équipe d'ensilage, comportant « H », « J », « K », « L » et « M », et le groupe rassemblé autour d'un semoir à maïs avec « H », « G », « J », « L », « M » et « N ». Le groupe tracteur comporte cinq membres issus conjointement de ces deux réseaux. « L » et « M », venant d'acheter individuellement un gros tracteur, n'expriment plus de besoin de traction et n'adhèrent pas.

Les membres de ce groupe-tracteur ont de nombreux matériels en copropriété et entretiennent de nombreuses relations de travail « G » et « J » possèdent en copropriété une herse et une benne monocoque de 12 tonnes, en plus de l'ensileuse qu'ils partagent avec « H » et « K ». « I », « J » et « K » organisent leurs chantiers de semis de céréales, tandis que « H » et « K » se retrouvent pour la récolte du foin.

« G » et « H », tous les deux à la tête d'un élevage laitier, qu'ils associent à un atelier hors-sol de porcs pour le premier, et de volailles pour le second, se confient mutuellement leurs exploitations le week-end, de façon à se libérer un peu de leurs astreintes quotidiennes (traite et alimentation des troupeaux).

Enfin, « I », « J » et « K » font partie du bureau du même syndicat. Ceci contribue à resserrer les liens qui existent par ailleurs.

Les relations d'entraide et de dialogue sont donc nombreuses et fréquentes entre tous les membres du groupe-tracteur, mais il est aussi nécessaire que leurs effets de situation au moment de la création du groupe soient compatibles.

Un modèle pour comprendre la constitution d'un projet d'équipement en commun

Ce modèle a été construit (Jannot et Vaquié, 1997) à partir d'une formalisation des six groupes-tracteurs étudiés. Il vise à aider les conseillers à repérer, dans une population d'agriculteurs en situation de réflexion stratégique par rapport à l'équipement en commun, le groupe d'agriculteurs susceptibles de définir en commun un projet d'équipement. Cet outil peut ainsi aider les agriculteurs individuellement et collectivement à mieux formuler leurs problèmes et à les résoudre, notamment en recherchant des compatibilités de pratiques.

Parmi le groupe d'agriculteurs se dégage souvent un premier noyau de deux à quatre agriculteurs dont le projet n'est pas viable économiquement, qu'il faut compléter avec d'autres agriculteurs susceptibles de participer au projet. Ainsi, l'analyse d'un groupe-tracteur dans la Drôme (Cairol *et al.*, 1994) a montré que si un premier noyau d'agriculteurs, appelés « promoteurs », formule un projet collectif trop coûteux pour leurs surfaces, il cherche à l'élargir à d'autres agriculteurs. Les agriculteurs qui sont contactés le sont compte tenu de leur position dans les réseaux d'entraide et de dialogue des promoteurs. Un effet de situation individuel compatible avec ceux des promoteurs est une condition indispensable pour adhérer au projet collectif. L'analyse d'un groupe-tracteur en Côte-d'Or a montré que le projet individuel d'un agriculteur s'est adapté aux besoins exprimés par les autres agriculteurs ; il apparaît ainsi que son effet de situation s'est progressivement construit afin de répondre au projet porté par les autres agriculteurs. Ces deux exemples illustrent la complémentarité des deux dimensions : individuelle et collective et leur construction progressive au cours du temps.

Le modèle a été construit sous forme d'une succession de questions, d'une part conduisant à un projet individuel pour chaque acteur, d'autre part conduisant à un projet collectif porté par un groupe d'acteurs. Il n'y a pas de prédétermination de la dimension à privilégier, elles sont articulées ; pour certains, il y a un effet de situation individuel se traduisant par un projet d'équipement dont la compatibilité avec le projet d'autres agriculteurs permet de construire un projet collectif, pour

d'autres, l'existence d'un projet collectif les incite à réfléchir à leur effet de situation.

Ce modèle dynamique aboutit au cours du temps à une succession de projets collectifs, chacun se transformant en fonction de l'apprentissage de chaque acteur qui redéfinit son projet individuel ou en fonction de l'apparition d'un nouvel acteur. Il est de type « tourbillonnaire » (Akrich *et al.*, 1988) avec un projet collectif, l'innovation socio-technique s'élabore à chaque boucle à partir de nouvelles informations.

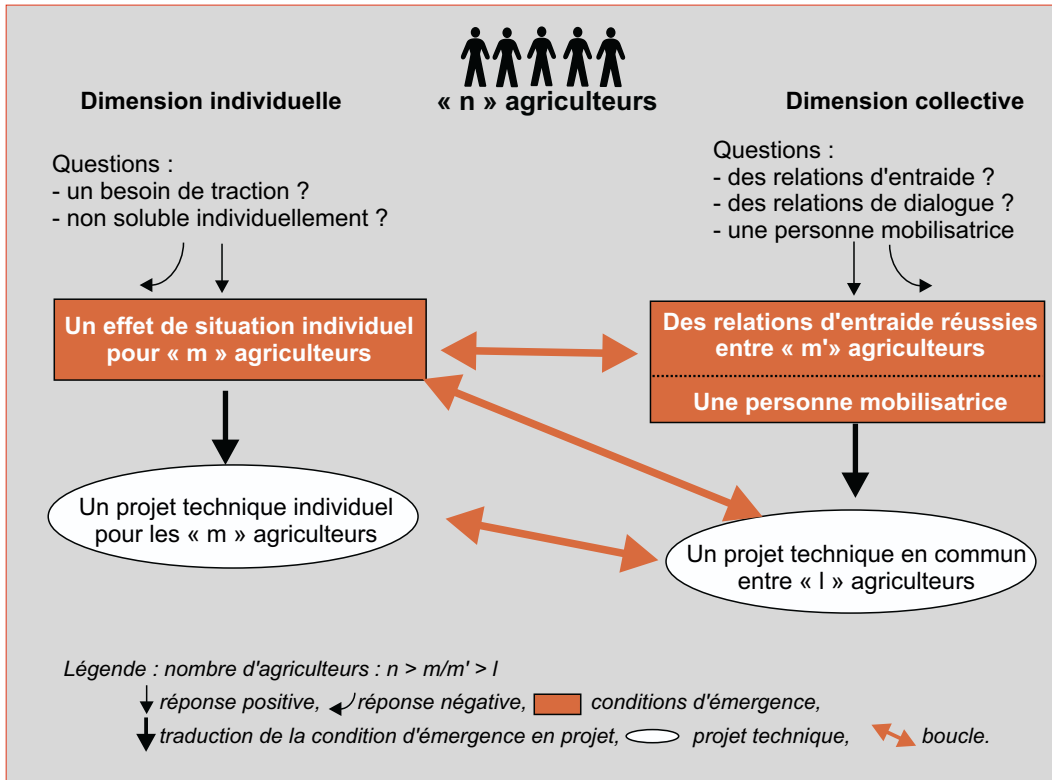
La figure 1 présente le modèle de construction d'un projet en commun « groupe-tracteur » entre « l » agriculteurs issus d'un groupe de réflexion rassemblant « n » agriculteurs. Elle présente un canevas de questions et de réponses, réponses dénommées « conditions d'émergence » ; les réponses positives conduisent à un projet technique soit individuel, soit en commun. Les boucles (doubles flèches) traduisent les allers et retours possibles entre les conditions d'émergence et /ou les projets. Elles montrent que « m » agriculteurs ont un effet de situation individuel et « m' » des relations d'entraide : c'est parmi les agriculteurs communs à ces deux sous-ensembles que se crée le groupe-tracteur de « l » agriculteurs.

■ Un exemple de mise en œuvre (constitution d'un groupe-tracteur de l'Ain)

La mise en œuvre a été menée avec un groupe de réflexion qui comportait neuf agriculteurs associant des activités d'élevages bovins et/ou hors-sol à des activités de grandes cultures. Ces agriculteurs s'interrogeaient sur l'évolution de leur parc matériel. L'examen de leurs réseaux d'entraide et de dialogue a conduit à isoler deux noyaux distincts (figure 2), pour lesquels des solutions spécifiques ont été imaginées.

La figure 2 localise les sièges des exploitations E_1 , E_2 , E_3 , E_4 , E_5 , E_6 , E_7 , E_8 et E_9 autour des communes Bs, Cc, St et Sd reliées par des routes. Les doubles flèches symbolisent l'existence de relations d'entraide et de dialogue entre les agriculteurs.

Les quatre agriculteurs E_6 , E_7 , E_8 et E_9 expriment des effets de situation individuels différents, mais pouvant tous conduire à un projet d'achat en commun d'un gros tracteur associé à une herse rotative pour préparer leurs terres. E_6 doit préparer

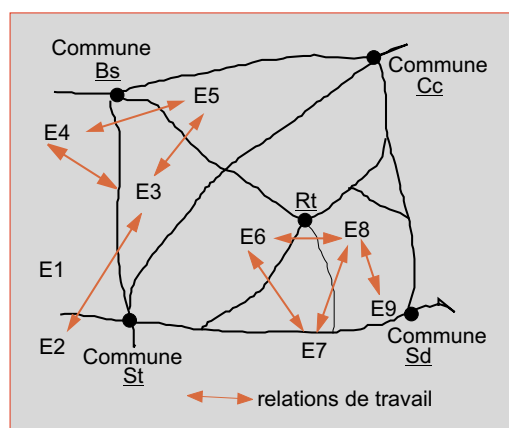


◀ Figure 1. – Le modèle de construction d'un projet en commun de groupe-tracteur entre « l » agriculteurs : schéma théorique.

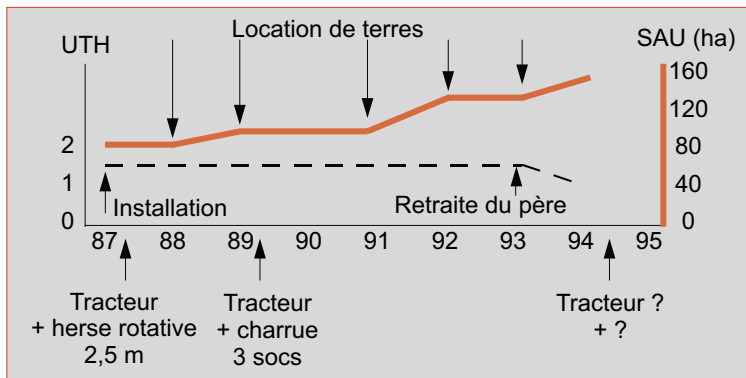
une réduction de main-d'œuvre (père à la retraite) ; E₇ doit renouveler le tracteur utilisé pour les façons superficielles et souhaite introduire un matériel type herse rotative pour mieux réussir ses semis de printemps de maïs après un *ray grass* d'Italie ; E₈ doit résoudre des problèmes de temps de travail suite à l'accroissement de surface et à la réduction de la main-d'œuvre de l'exploitation (figure 3) ; enfin E₉ doit trouver une solution de remplacement à l'aide que deux voisins lui apportaient lorsqu'il était en retard pour ses travaux, cette solution va disparaître suite à leur départ en retraite.

L'examen des réseaux de relations entre ces quatre agriculteurs montre des liens nombreux et diversifiés entre E₆, E₇ et E₈ (relations d'entraide et de dialogue à travers des responsabilités professionnelles) tandis que ceux de E₉ sont plus tenus (figure 4). E₈ joue le rôle de personne mobilisatrice en fédérant les trois autres agriculteurs autour d'un même projet collectif, compte tenu simultanément de l'urgence de son effet de situation et de sa position sociale dans les réseaux.

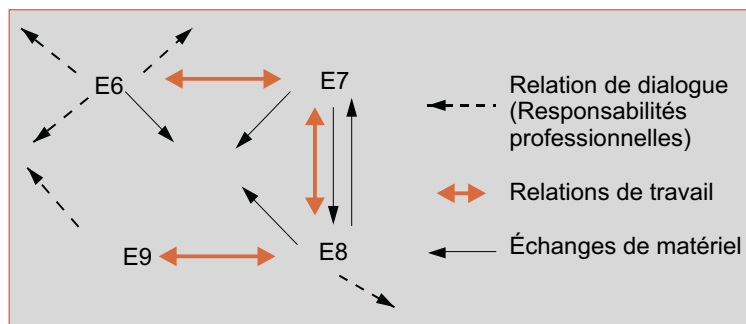
La prévision de constitution de ce groupe a été confirmée quelques mois plus tard par sa création. La mise en œuvre du modèle auprès d'autres groupes d'agriculteurs en réflexion a permis de préciser l'effet de situation de chaque agriculteur, son projet d'équipement et de repérer les éventuelles conditions favorables à leur participation à un projet collectif d'équipement sous la forme d'une



◀ Figure 2. – Les réseaux d'entraide entre les neuf agriculteurs du groupe de réflexion.



▲ Figure 3. – L'effet de situation de E_8 : un accroissement du ratio SAU/UTH associé à un matériel vieillissant.



▲ Figure 4. – Les relations d'entraide et de dialogue entre E_6 , E_7 , E_8 et E_9 .

CUMA ou sous une autre forme (banque de travail par exemple).

Le rôle et les moyens d'action des conseillers en agro-équipement

L'enquête réalisée s'appuie sur l'interview d'une douzaine de conseillers de deux régions. Ces conseillers œuvrent au niveau départemental et relèvent d'institutions variées (le plus souvent salarié soit d'une Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisations de Matériels Agricoles soit d'une chambre d'Agriculture mise ou non partiellement à la disposition de la FDCUMA). Ces agents des organisations professionnelles agricoles, représentent une des sources importante d'information des agriculteurs sur les questions d'équipement (Vaquié *et al.*, 1996) ; il ne faut cependant pas oublier le rôle important des agents des concessions de matériels (Cairol et Moisan, 1994).

Deux points importants sont à souligner dans la description que les conseillers donnent de leurs rôles ; ils confirment « la position d'expert incertaine » que Lemery (1994) a diagnostiqué dans ses recherches auprès de praticiens du conseil technique en agriculture.

Le conseiller a un rôle de suggestion des solutions d'équipement en commun soit au moyen d'actions de masse (journées d'information ou articles de presse) soit par le biais d'interventions répondant à une demande ponctuelle (stages de formation ou réponse à une demande particulière). Dans ce cas, la demande étant souvent liée à un choix technique de matériel, il doit être prêt à la faire évoluer en aidant l'agriculteur à exprimer son besoin. Il a donc un rôle d'informateur sur les différentes solutions possibles avec leurs conditions de réussite, voire d'échec.

Dans une réunion avec des agriculteurs s'interrogeant sur leurs problèmes d'équipement, il a un rôle d'interface entre les agriculteurs, prenant soin d'instaurer la transparence dans les besoins et motivations à partir de l'analyse de leur parc matériel. Il aide ainsi à la définition du projet possible avec ses règles de fonctionnement et veille à sa viabilité en s'appuyant sur les échanges entre les agriculteurs présents. Enfin, il accompagne la gestation du projet par des interventions ponctuelles pour lesquelles il est consulté. Globalement il se définit comme un « homme ressource », qui « aide à la décision », en nourrissant la réflexion des agriculteurs d'informations, en la formalisant tout en évitant d'être directif sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Le rôle du conseiller s'appuie sur un ensemble d'informations personnelles, qu'il se constitue progressivement au moyen de ses différentes tâches et qu'il actualise. Il œuvre au sein d'un système relationnel local fort, ce qui lui fournit des informations chiffrées ou qualitatives, écrites ou orales à travers les rencontres avec les agriculteurs. Son appartenance à un réseau de conseillers lui permet aussi d'échanger des informations.

Ainsi les conseillers en agro-équipement intègrent dans leur démarche d'action à la fois des indicateurs liés aux caractéristiques des exploitations (parc matériel et évolution des autres moyens de production) et des indicateurs liés aux relations de dialogue et de travail entre les agriculteurs. Ils les

déduisent de leurs connaissances locales et des données chiffrées dont ils disposent (comme les référentiels « coûts de mécanisation » de MécaMieux en région Centre ou d'EquipAgro en région Bourgogne) ; ils les rassemblent empiriquement alors que le modèle proposé utilise ces mêmes indicateurs, mais de façon plus organisée et plus mémorisable.

Conclusion

Ces travaux ont contribué à identifier les conditions d'adoption d'une solution d'équipement innovante, le groupe-tracteur. Ces conditions intègrent à la fois des indicateurs de stratégies agro-économiques et des indicateurs humains ; les principaux acteurs étant des agriculteurs.

Les résultats obtenus ont confirmé qu'une approche limitée aux matériels est insuffisante et qu'il faut situer le choix d'équipement dans le système

exploitation-famille. De plus, même si la décision d'équipement en commun est une décision individuelle prise dans le cadre du système exploitation-famille, elle est aussi le résultat d'une action collective que l'agriculteur prend par rapport à ses intérêts dans le système social local : ce dernier est décrit d'une part par les relations d'entraide et de dialogue, d'autre part par l'existence d'une personne mobilisatrice.

Cette analyse a permis d'identifier et de hiérarchiser les conditions permettant d'aider les agriculteurs susceptibles de participer à la construction d'un projet autour d'un équipement en commun. Le processus d'adoption d'une solution innovante d'équipement en commun suppose une articulation des deux dimensions, un des rôles des conseillers en agro-équipements consiste à fournir des informations qui nourrissent la réflexion des agriculteurs. □

Résumé

L'utilisation d'équipements en commun se développe, notamment à travers l'achat et l'utilisation par un groupe restreint d'agriculteurs d'un ou plusieurs tracteurs avec les outils associés. Cet article examine les conditions d'adoption de cette formule d'équipement. Il met en évidence le rôle essentiel des relations d'entraide et de dialogue entre les agriculteurs, ainsi que la nécessité d'une personne mobilisatrice, capable de fédérer plusieurs exploitants autour d'un projet. Il confirme le poids des facteurs agro-économiques propres à chaque exploitation. Il montre aussi la contribution des conseillers en agro-équipement qui aident la réflexion des agriculteurs, notamment en leur fournissant des informations. L'originalité de ce travail repose sur la prise en compte d'une dimension sociale collective permettant de mieux comprendre un processus d'équipement en commun.

Abstract

Sharing machinery is becoming more common practice, in particular farmers are joining together to form small groups to purchase and use one or several tractors with their associated tools. This paper examines the conditions for adopting this formula for using equipment. It underlines the essential role of mutual assistance and dialogue between the farmers as well as the need for an organiser who is able to co-ordinate several farmers within one project. It confirms the importance of agro-economic factors for each farm. It also illustrates the contribution of agricultural machinery advisers who help farmers to make their decisions, in particular by supplying information. This work breaks new ground by taking into account the social aspects of co-operation to achieve a better understanding of sharing equipment.

Bibliographie

- AKRICH, M., CALLON, M., LATOUR, B., 1988. A quoi tient le succès des innovations. L'art de choisir les bons porte-paroles, *Annales des Mines*, septembre 1988, p. 14-29.
- ALLAIN, S., SEBILLOTTE, M., 1991. Équipements et fonctionnement des exploitations agricoles : contribution pour une meilleure aide à la décision, *Économie Rurale*, n° 206, p. 81-87.
- CAIROL, D., JANNOT, Ph., VAQUIÉ, P.- F., 1994. Processus de création d'un groupe-tracteur en CUMA, *Bulletin Technique d'Information*, n° 14, p. 72-78.
- CAIROL, D., MOISAN, H., 1994. Pratiques de conseil et système d'information des agriculteurs ; le cas des agro-équipements, *Symposium sur les recherches-systèmes*, p. 613-617.
- CAPILLON, A., 1993. Typologie des exploitations agricoles, contribution à l'étude régionale des problèmes techniques, *Thèse*, Institut National Agronomique Paris-Grignon, France, tome 1, 56 p.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E., 1977. L'acteur et le système, Paris, France, Le Seuil, 444 p.
- DARRE, J.-P., 1986. Le rôle des groupes de voisinage dans l'élaboration et la reproduction des normes de travail, *Bulletin technique d'information*, n° 442, p. 353-358.
- DARRE, J.- P., (sous la direction de), 1986. L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture : les recherches du GERDAL, *Agriscopes*, n° 7, 235 p.
- DESJEUX, D., 1984. Qu'est ce une décision rationnelle ? *Agriscopes*, n° 4, p. 67-76.
- LEMERY, B., 1994. Une position d'expert incertaine : les conseillers techniques en agriculture. *Pairs et experts dans l'agriculture* (sous la direction de J.- .P Darré) Éditions Erès, 227 pages, p. 91-116.
- JANNOT, Ph., CAIROL, D., 1994. Articulation des systèmes « exploitation-famille » et « social local » pour comprendre les pratiques d'équipements en commun, *Symposium sur les recherches systèmes*, p. 722-727.
- JANNOT, Ph., VAQUIÉ, P.-F., 1994. Les conditions d'émergence d'un groupe-tracteur en CUMA, *Travaux et Innovations*, n° 13, p. 15-18.
- JANNOT, Ph., VAQUIE, P.- F., 1997. Le conseil stratégique pour l'équipement en commun : application aux groupes-tracteurs en CUMA. *Actes du colloque*, INRA, Laon 10/11 Décembre 1996 (à paraître).
- SFEZ, L., 1981. Critique de la décision, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 391 p.
- TAPONIER, A., DESJEUX, D., 1994. Les pratiques d'achat d'agro-équipements et de gestion de l'exploitation des agriculteurs. *Informatique, Décision et Marché de l'information en agriculture*, Éditions L'Harmattan, 367 p., p. 53-76.
- TAPONIER, A., DESJEUX, D., 1994. La décision et les réseaux sociaux en agriculture : influence de la personne mobilisatrice. *Informatique, Décision et Marché de l'information en agriculture*, Éditions L'Harmattan, 367 p., p. 221-243.
- VAQUIÉ, P.-F., STENGHEL, C., CORDONNIER, J.-M., 1996. Le conseil en agro-équipement. Les acteurs et les actions. *Chambres d'agriculture*, 16 p.